



*Position adoptée lors de la session  
du Conseil national de l'Ordre des infirmiers du 15 juin 2010*

## **Exercice Infirmier Anesthésiste Reconnaitre l'expertise et la promouvoir**

### ***Contribution du Conseil National de l'Ordre des infirmiers***

Institué par la loi en décembre 2006, l'Ordre national des Infirmiers (ONI) doit « *contribuer à promouvoir la santé publique et la qualité des soins* » et « *assurer la promotion de la profession* ». C'est dans ce cadre que l'ONI souhaite apporter sa contribution à l'évolution des pratiques infirmières IADE<sup>1</sup>.

### **Les défis à relever dans le domaine de l'anesthésie, vus par les infirmiers**

Les défis à relever dans le domaine de l'anesthésie sont :

- Une demande d'efficacité au sein des plateaux techniques et dans le domaine de l'urgence au quotidien quel que soit le degré de technicité et d'excellence du lieu d'exercice ;
- une expertise et une polyvalence à cultiver, pour assurer une sécurité optimale dans tous les lieux d'activité où s'exerce la pratique des IADE (Bloc, SSPI<sup>2</sup>, Réa, Extra Hospitalier, Encadrement et formation, Recherche et études ...) ;
- des effectifs et une répartition des professionnels de santé tenant compte du choc démographique des spécialités en anesthésie tant médicale qu'infirmière pour répondre aux besoins de soins de la population et aux impératifs de sécurité anesthésique (gardes et astreintes) ;
- Une adaptation nécessaire aux évolutions technologiques d'une part, et sociétales d'autre part (vigilance, traçabilité, demande des usagers...), modifiant profondément la pratique de l'anesthésie et la relation avec les autres professionnels de santé ;
- Une législation encadre l'activité des Infirmiers anesthésistes qui ne reflète pas le quotidien de l'exercice.

---

<sup>1</sup> IADE = Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat

<sup>2</sup> SSPI = Salle de Surveillance Postinterventionnelle (ancienne dénomination de la Salle de Réveil)

### **Les valeurs et les pratiques portées par les infirmiers anesthésistes**

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, L'INFIRMIER ANESTHÉSISTE DIPLOME D'ETAT est un soignant qui met en œuvre des compétences infirmières et une expertise en anesthésie dans différents domaines d'activité afin d'assurer la sécurité des patients. Il exerce très souvent de manière autonome et en situation d'urgence.

- Cette expertise nécessite des connaissances pointues qui doivent être constamment actualisées tant d'un point de vue théorique que pratique.
- Cette pratique nécessite un comportement individuel responsable et serein adapté à toutes circonstances et situations à haut risque vital.
- Cet exercice nécessite un travail en équipe constant pour assurer une prise en charge efficiente des patients.
- Des missions transversales où son expertise peut être mobilisée.

### **La nécessité d'actualiser l'exercice infirmier spécialisé en anesthésie et de l'adapter aux défis démographique, sanitaire et sociétal à venir**

L'Ordre propose de promouvoir en cohérence avec les représentations IADE les points suivants :

- Reconnaissance de l'expertise clinique actuelle comme pratique avancée du métier infirmier.
- Développer de nouvelles pratiques avancées afin de répondre aux évolutions des besoins de santé et **maintenir l'exclusivité d'exercice** pour assurer la sécurité des soins.
- Renforcer ainsi, par la reconnaissance et le développement des pratiques avancées, la spécialisation infirmier anesthésiste en l'intégrant à un niveau Master.

Cette première position représente les prémices d'un travail plus approfondi mis en place par le CNOI qui se poursuivra jusqu'au mois de septembre 2010, en concertation avec les organisations IADE représentatives de l'exercice et de la formation.